

# Les infos de la Ville de Seraing

## Concours



### Les insecticides, je m'en passe!

**LES INSECTICIDES, Je m'en passe!**

**CONCOURS**

Dès le 21 mai, tentez votre chance et remportez un outil malin pour votre jardin! (Désherbeur électrique/Hôtel à insectes)

**COMMENT PARTICIPER ?**

Rendez-vous sur [www.moinsdedechetsdangereux.be](http://www.moinsdedechetsdangereux.be)

Peintures, pesticides, détergents, eau de javel, détartrant, soude caustique, engrais chimiques, diluants... Une panoplie de produits générant des déchets rassemblés sous le terme Déchets Spéciaux des Ménages (DSM), dangereux par les effets néfastes qu'ils peuvent avoir sur la santé, l'environnement et le portefeuille! Et si on s'en passait?

A travers l'humour un brin décalé d'un magicien maladroit, les Intercommunales de Gestion des Déchets vous invitent à (re)découvrir des tours de passe-passe pour limiter la quantité et la nocivité de ce type de produits.

Bons tuyaux, astuces et recettes, les alternatives sont possibles et illustrées dans des fiches tutorielles et brochures, à télécharger sans modération!

Du 21 mai au 21 juin, participez aussi au jeu-concours « les pesticides, je m'en passe » pour tenter de remporter des outils malins pour le jardin.

La campagne sur les DSM:

[www.moinsdedechetsdangereux.be](http://www.moinsdedechetsdangereux.be)

Une initiative soutenue par Julie Gelfod, Echevine de la Propreté, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Optimisation.

## Nouveautés à la Mairie de quartier de Boncelles

La Ville de Seraing, à l'initiative de Mme Sabine Roberty, Echevine de l'Etat civil, soucieuse de rendre un service au public le plus large et le plus efficace possible et afin de répondre aux attentes des citoyens, propose une démarche administrative supplémentaire à la Mairie de quartier de Boncelles.

Il est désormais possible pour les citoyens d'y effectuer les formalités nécessaires à l'obtention d'un **passport** (de préférence sur rendez-vous: 04/338.48.96) et cela, depuis le **jeudi 2 juin 2016**!

Par ailleurs, afin de pouvoir gérer le flux supplémentaire de citoyens qui sera vraisemblablement généré dans ce cadre, l'**horaire d'ouverture au public de la Mairie de quartier de Boncelles est également élargi** avec, notamment, une **nocturne** supplémentaire organisée le jeudi et destinée, plus particulièrement, à la prise de rendez-vous pour la délivrance de passeports.

La Mairie de quartier de Boncelles était actuellement ouverte au public trois jours par semaine, à savoir le lundi (nocturne), le mercredi et le jeudi. Elle ouvrira

désormais au public tous les jours de la semaine, selon l'horaire suivant :

- Lundi et jeudi, de 9 à 12h30 et de 14 à 18h15,
- Mardi et mercredi, de 9 à 12h30 et de 14 à 16h30,
- Vendredi de 9 à 13h,
- Permanence de 9 à 12h, le 3ème samedi du mois.

L'autorité communale espère satisfaire les citoyens qui souhaitent obtenir un passeport mais qui n'ont pas la possibilité de se rendre à la Cité administrative durant les heures d'ouverture des bureaux, mais aussi, à terme, étendre cette démarche administrative à toutes les Mairies de quartier de l'entité.

